



Université d'Abomey-Calavi

République du Bénin



Personne Responsable des Marchés Publics

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis n° : 008.-2026/UAC/ PRMP/CCMP/SPM du 13/05/2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

Nom de l'Autorité contractante : UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Référence SIGMAP : F_INSPIRE-UAC_123018



OBJET : ACQUISITION ET INSTALLATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS BIOMÉDICAUX, RÉACTIFS ET CONSOMMABLES DE LABORATOIRE AU PROFIT DU PROJET INSPIRE-UAC.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du Plan de Passation des Marchés Publics de l'Université d'Abomey-Calavi sur le portail web des marchés publics le 13 avril 2026. Un avis sera publié sur le site des marchés publics du Bénin et sur la market place de l'AFD Afd.dgmarket.com.
2. L'Université d'Abomey-Calavi a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du marché du projet INSPIRE. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de l'**Acquisition et installation de divers équipements biomédicaux, réactifs et consommables de laboratoire.**
3. L'Université d'Abomey-Calavi sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour acquérir et livrer les réactifs et consommable de laboratoire et installation des équipements bio médicaux constitué de deux (2) lots à savoir:
 - **lot 1 : Réactifs et petits consommables**
 - **Lot 2 : Equipements techniques**

Les variantes ne seront pas prises en compte. Ces fournitures sont à livrer à l'Université d'Abomey-Calavi dans un délai de trois (03) mois.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable de Marchés Publics de l'UAC* et prendre connaissance du dossier d'appel d'offre à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat permanent des Marchés Publics de l'UAC sis au 3^{ème} étage du nouveau bloc administratif du Rectorat - Bureau N°3-49, Email : contacts.prmp.uac@gmail.com** tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures 30 minutes **heure locale (GMT+1)**.

5. Le délai de livraison est de trois (03) mois.

6. Les exigences en matière de qualification sont :



a) **Pour les anciennes entreprises :**

- **Capacité technique et expériences des anciennes entreprises :**

- Être une entreprise spécialisée dans la commercialisation des réactifs et des équipements de laboratoires, justifié par l'inscription au registre de commerce ou aux statuts comme activité principale. Les domaines d'activités désignés comme « diverses prestations ou prestations diverses » ne seront pas considérés ;
- Disposer de l'agrément du Ministère de la santé ou tout autres documents équivalents signés de l'Agence Béninoise du Médicament et des autres produits de santé (**ABMed**) en cours de validité à la date limite de dépôt des offres autorisant le soumissionnaire à importer puis à commercialiser respectivement les consommables de laboratoire et les équipements de laboratoire, (fournir les copies légalisées);
- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués **au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.**
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés similaires portant sur **la fourniture des réactifs et des équipements de laboratoires** d'un montant minimum de **quatre-vingt-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (89 491 525) francs CFA Hors taxes chacun** par lot, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, assorties des contrats (page de garde, de signature et page portant le montant en copies simples) , signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- **Capacité financière des anciennes entreprises :**
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires moyen au moins égal à **quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (93 220 339) francs CFA chacun par lot** ; justifié par les états financiers fournis dans la forme prescrite par le point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **quarante-neuf millions sept cent dix-sept mille cinq cent quatorze (49 717 514)**

francs CFA chacun par lot, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

• Capacités techniques et expériences des entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

- Être une entreprise spécialisée dans la commercialisation des réactifs et des équipements de laboratoires, justifié par l'inscription au registre de commerce ou aux statuts comme activité principale. Les domaines d'activités désignés comme « diverses prestations ou prestations diverses » ne seront pas considérés ;
- Disposer de l'agrément du Ministère de la santé ou tout autres documents équivalents signés de l'Agence Béninoise du Médicament et des autres produits de santé (ABMed) en cours de validité à la date limite de dépôt des offres autorisant le soumissionnaire à importer puis à commercialiser respectivement les consommables de laboratoire et les équipements de laboratoire, (fournir les copies légalisées) ;
- Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

• Capacité financière des entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

- Les entreprises naissantes produiront leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2.
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **quarante-neuf millions sept cent dix-sept mille cinq cent quatorze (49 717 514) francs CFA chacun par lot**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant la responsabilité civile et professionnelle d'un montant de **quatre-vingt-deux millions trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (82 033 898) francs CFA chacun par lot**.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offre national ouvert à compter du 18/05/2026. Le dossier d'appel d'offre en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au 3ème étage du nouveau bloc administratif du Rectorat - Bureau N°3-49 ; tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

8. Le dossier d'appel d'offre sera adressé aux candidats à leurs frais par Boite postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la

fiche de retrait. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SP-PRMP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), sis au 3^{ème} étage du nouveau bâtiment du rectorat Bureau N°3-49 au campus d'Abomey-Calavi**, au plus tard le 17 / 06 / 2026 à 10 heures 00 minute, heure locale (GMT+1) . Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **salle de conférence de la PRMP-UAC sis au 3^{ème} étage du nouveau bloc administratif du Rectorat. Bureau N°3-14**, le 17 / 06 / 2026 à 10 heures 30 minutes (*heure locale GMT+1*).
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (745 763) francs CFA par lot**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (**90**) jours **calendaires** à compter de la date limite de soumission.



Abomey-Calavi, le 13 / 05 / 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics



Yannick S. G. DOSSOU